

VILLE AMIE DES AÎNÉS DEPUIS 2025, EN ROUTE VERS LE LABEL – FRONTON (30).

LIEN SOCIAL
& SOLIDARITÉ

CULTURE & LOISIRS

Affilié au
Réseau Mondial de l'OMS
des Villes et des Communautés
Amies des Aînés

PROGRAMMES D'ANIMATIONS

RÉSUMÉ

Le CCAS de Fronton a pour volonté de développer des actions à destination des seniors. Il met en place, tout au long de l'année, des programmes d'animations thématiques en partenariat. Dans ce cadre, le CCAS souhaite proposer le programme « Seniors en Vacances » en partenariat avec l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances).

Ce programme facilite le départ en vacances des seniors de plus de 60 ans qui en sont exclus pour des raisons économiques, psychologiques, sociales, ou liées à leur état de dépendance ou de handicap.

PUBLIC VISÉ :

CE PROGRAMME EST DESTINÉ AUX SENIORS ÂGÉS D'AU MOINS 60 ANS OU 55 ANS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, RETRAITÉS OU SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE, OU AUX AIDANTS D'UNE PERSONNE EN PERTE D'AUTONOMIE. CE PROGRAMME EST PROPOSÉ EN PRIORITÉ AUX HABITANTS DE FRONTON.

LES OBJECTIFS DU PROJET

1. Lutter contre l'isolement des seniors
2. Soutenir la prévention de la perte d'autonomie par le développement du lien social
3. Lever les freins liés au départ en vacances et permettre d'octroyer du temps de répit aux proches aidants



L'ORIGINE DU PROJET

Le voyage ANCV est proposé par le CCAS depuis 2011. Le club du 3e âge organisait un voyage, puis le CCAS a proposé de s'en occuper en faisant appel à l'ANCV.

Le CCAS avait identifié plusieurs facteurs qui empêchaient les seniors de partir : difficultés d'organisation, isolement... L'organisation d'un tel voyage permettait de recréer du lien social et offrait aux seniors isolés la possibilité de partir en vacances.

Depuis, ce voyage est organisé chaque année. Face au succès rencontré, le CCAS organise également des sorties à la journée, toujours pour permettre de créer du lien et d'accéder à l'offre culturelle.



LES PARTENAIRES DU PROJET

- CCAS : montage du projet, coordination, organisation et financement
- Services municipaux – médiathèque, accueil mairie : diffusion de l'information
- Résidence autonomie : communication de l'information
- ANCV et Conseil départemental : financements

→ LE SÉQUENÇAGE DU PROJET



LES ÉTAPES DU PROJET

Lors de la distribution des colis de fin d'année, les élus repèrent les personnes isolées qui sont susceptibles d'être intéressées par ce programme. La responsable du CCAS repère également les personnes isolées via les plans canicule/grand froid et les ateliers de sensibilisation.

Le voyage est organisé chaque année. À l'automne de l'année N-1, plusieurs destinations sont proposées et le choix est arrêté. Ce choix est opéré en tenant compte du bilan du voyage de l'année N-1. Le reste du voyage est décidé de la même façon. Ainsi, pour le voyage de 2026, la sélection du prestataire et du lieu a eu lieu en septembre 2025. Une personne référente est également choisie.

Pour l'année 2026, le voyage s'est déroulé du 10 au 17 mai 2026. Une évaluation sur le déroulé du voyage a lieu environ un mois plus tard. C'est également l'occasion de proposer un lieu pour le voyage suivant et de remercier la personne référente du séjour.



LE PLAN DE COMMUNICATION

En début d'année, le CCAS communique les modalités d'organisation (programme du séjour, dates d'inscription) via les moyens de diffusion déjà utilisés par la mairie : newsletter, journal municipal, journaux locaux, panneaux lumineux, affichages.



BILAN DU PROJET

Cette année, le séjour "Seniors en vacances" s'est déroulé à Balarucs-les-Bains. Ce dernier a rencontré un réel succès auprès des participants. Au total, 38 personnes ont pris part au voyage, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

À l'issue du voyage, le 23 juin 2026, un questionnaire de satisfaction a été distribué aux participants. Les réponses ont ensuite été recueillies et évaluées par le CCAS de Fronton, afin d'identifier les points positifs et les pistes d'amélioration.

Chaque année, le voyage affiche complet.

RESSOURCES MOBILISÉES



LE BUDGET DÉDIÉ AU PROJET

Le voyage pour l'année 2026 s'élève à 24 504 €. Le projet est financé avec l'aide de l'Agence Nationale des Chèques Vacances et du Conseil départemental. Une participation est demandée aux participants (pour le transport). Le reste à charge financé par le CCAS est de 1 511 €.



L'IMPACT DU PROJET

Ce projet est important, car il permet de rompre l'isolement des seniors. Les participants sont acteurs du choix de la destination et de la période.

Face au succès de ce projet et à la demande des seniors, le CCAS propose depuis deux ans, deux sorties à la journée pour visiter un site.